

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

« À Sceaux, il faut désormais protéger sa bouche et son nez pour sortir dans l'espace public »

Philippe Laurent, maire de Sceaux et secrétaire général de l'association des maires de France, a signé lundi 6 avril un arrêté *« conditionnant les déplacements dans l'espace public des personnes de plus de 10 ans au port d'un dispositif de protection nasale et buccale »*. Les motivations de cet arrêté font référence à de nombreuses prises de position, datant parfois de plusieurs semaines, d'autorités sanitaires de toute nature, et, surtout, de l'avis parfaitement clair de l'Académie nationale de médecine, autorité indépendante, en date du 2 avril 2020.

Pour Philippe Laurent, inquiet de l'insuffisance manifeste de respect des mesures de confinement par de nombreuses personnes, et lassé de l'attitude qu'il estime trop *« attentiste »* des autorités de l'État en matière de protection individuelle, *« il fallait en arriver là pour marquer les esprits, permettre de rendre peut-être moins longue la période de confinement et réussir le déconfinement le moment venu »*. *« Même si cette mesure peut paraître autoritaire à certains, je l'ai prise en fonction de ce que j'estime être en toute conscience ma responsabilité essentielle de maire en matière de protection de la population »*, poursuit Philippe Laurent.

Selon le maire de Sceaux, l'indisponibilité de masques dédiés à cette fonction de protection, si elle est très regrettable et s'il faut naturellement tout mettre en œuvre pour y pallier, ne peut cependant pas faire obstacle à obliger chacun de protéger sa bouche et son nez en sortant : un masque artisanal (dont il existe d'innombrables techniques très simples), un foulard ou une écharpe, s'ils sont peut-être moins efficaces, protègent néanmoins, notamment les autres : *« Chacun doit comprendre que, s'il ne souhaite pas se protéger lui-même, il a le devoir de protéger les autres de lui-même. C'est une vraie question de sens des responsabilités »*, affirme Philippe Laurent.

Contact presse : Laurent Deulin - laurent.deulin@sceaux.fr - 06 25 24 51 21